



Commune
mixte de Nods



Elections 2021

A decorative graphic on the left side of the page. It features a vertical stack of shapes: a teal shape at the top, an orange shape in the middle, and a larger teal shape at the bottom. The shapes are stylized and have a slight shadow effect.

Vous aimez votre commune. Vous souhaitez participer à son développement. Vous voulez partager vos compétences.

Alors:

Portez-vous candidat·e aux élections communales du
24 octobre 2021 !

Le Conseil Communal

C'est l'organe exécutif de la commune, il est responsable de la gestion et de l'administration de la commune . Il gère notamment les affaires liées aux finances, aux travaux, à la culture, au social, à l'urbanisme, aux services industriels et à la sécurité. Il a pour mission de prévoir le développement futur de la commune : c'est lui qui formule et porte les projets communaux.

Chaque membre dirige un dicastère regroupant différents thèmes et services. Les décisions d'importance sont prises à la majorité des membres du Conseil, sous la présidence de la ou du Maire.

En devenant conseiller·ère communal·e, vous acquerez des compétences en matière de leadership et de gestion qui vous seront utiles aussi bien dans la vie publique que votre profession.

Témoignages

« Faire partie du Conseil communal c'est jouer son rôle de citoyen. C'est important d'apporter sa contribution avec son expérience . Imaginez Nods placée sous la tutelle d'une autre commune ou de la préfecture parce que personne ne se présente! »

La conduite politique d'une commune comporte une très grande variété de tâches. Elle sont toutes importantes. Mais la réelle valeur ajoutée d'un exécutif réside dans l'élaboration et la concrétisation d'une vision d'avenir pour la commune.

« C'est une fonction qui apporte beaucoup. Ça apprend l'humilité, le dialogue et le respect. Être ensembles nous renforce. »

« S'engager c'est un moyen de faire avancer des projets, de mettre en contact les gens, de faire bouger les choses. »

« C'est très enrichissant ! Ça apporte énormément : des amitiés, des nouvelles rencontres et une belle expérience. »

Faites le pas

Portez-vous candidat·e et faites évoluer la vie de votre commune !

Pour vous porter candidat·e, rien de plus simple : adressez-vous à l'administration communale qui vous fournira des modèles et toutes les informations utiles.

Les élections se font sur la base de listes.

Chaque groupe (ou citoyen) intéressé à proposer des candidats doit fournir une ou deux des listes suivantes (a) liste Mairie (b) liste Conseil Communal

Chaque liste doit être parrainée par dix citoyens qui ne sont pas inscrits sur cette liste.

Ces listes doivent être remises au bureau communal avant le 10 septembre à midi.

L'administration communale vous fournira des listes type.

Pour d'autres informations consultez:

[Le règlement](#)

Exemples

Mme Fanny Jarry veut se présenter comme maire.

Elle prépare une liste de type « Mairie » avec:

Nom de la liste « Nodsjarry » (par ex), son nom et la signature de 10 autres citoyennes/citoyens

Mrs Robert Petit et Emile Littré veulent se présenter comme conseillers communaux.

Ils préparent une liste de type « Conseil Communal » avec:

Nom de la liste « Nodspetit », leurs noms et la signature de 10 autres citoyennes/citoyens

Tous apportent leur liste au bureau communal avant le 10 septembre à midi.